

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 18 mars 2016

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 avril 2016

CNP Assurances, société dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris, annonce que l'Assemblée générale ordinaire de ses actionnaires se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à 14h30.

L'avis de réunion de cette Assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 7 mars 2016. Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, l'avis de réunion ainsi que la Brochure Avis de convocation de l'Assemblée incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolution ainsi que les modalités de participation et de vote pourront être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : http://www.cnp.fr, dans l'espace : Actionnaire individuel > Assemblée générale > 2016.

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de Commerce sont intégrées dans la Brochure « Avis de convocation ».

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège social de la société : CNP Assurances, 4 place Raoul Dautry, 75015 PARIS.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents et renseignements qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des assemblées générales seront disponibles, au siège social de la Société, dans les délais légaux, et, pour les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : http://www.cnp.fr au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée, soit le 7 avril 2016.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil son deuxième marché le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse
Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

Investisseurs et analystes
Vincent Damas | 01 42 18 71 31
Annabelle Beugin-Soulon | 01 42 18 83 66
Julien Docquincourt | 01 42 18 94 93
infofi@cnp.fr